



## 1. REGLES

1.4 Horaire et coefficient des marées à La Rochelle Pallice :

Samedi 10/09 : BM 11h28 PM 17h49 - **coef 102**

Dimanche 11/09 : BM 12h1 PM 6h14 - **coef 104**

### Avertissement important :

L'accès au port de Boyardville s'effectue en laissant la bouée verte la Perrotine (45 58 50 N et 1 13 21 w) à tribord, puis cap sur la jetée, suivre le chenal jusqu'à l'écluse.

Celle-ci sera ouverte jusqu'à 20h37, mais nous pensons arriver vers 18 heures pour les derniers.

Dimanche, elle fermera à 8h54, sortie des bateaux à partir de 7 heures.

Les conditions de vent et de pression atmosphériques peuvent faire fluctuer légèrement ces horaires.

## 5. PROGRAMME DES COURSES

5.2 Le signal d'avertissement de la première course chaque jour sera fait à :

Samedi 10/09 à 10h25– Dimanche 11/09 à 9h25

## 8. PARCOURS sous réserve de changements apportés sur l'eau par le CC sont ainsi définis :

### Course 1 - Samedi 10/09 :

- DEPART Entre bouée des Minimés à bâbord et bateau comité à tribord

Bouée de dégagement possible annoncée par le Comité de Course.

- Lavardin et ses dangers à babord

Roche du Sud à bâbord.

Nord longe babord

Nw Aix tribord

Sud longe à tribord

Nord longe à tribord

Fort boyard à tribord

Sud longe à tribord

Arrivée à la bouée verte de la Perrotine, à laisser à tribord.

En fonction des conditions de vent, le parcours pourra être raccourci à une marque de parcours.

- Ce parcours sera rappelé ou éventuellement modifié à la VHF au plus tard 10 min avant le départ. Les marques notées «contourner» doivent être laissées à moins de 3 longueurs.

### Course 2 - Dimanche 11/09 :

- DEPART entre le bateau comité arborant la flamme du CNLR et la bouée verte de la Perrotine.

Sud longe à babord

Nord longe à Tribord

Nw Aix à babord

W minimés à babord

Marie Anne à babord

Roche du sud à babord

Arrivée à w minimés à bâbord.

- Ce parcours sera rappelé ou éventuellement modifié à la VHF au plus tard 10 min avant le départ. Les marques doivent être contournées à moins de 3 longueurs, sauf Lavardin et fort boyard.

Rappel : Chaque skipper doit détenir à bord la bibliothèque de parcours définis par le CNLR, le Comité de Course étant susceptible d'en choisir un (c'est une autre annexe des Instructions de course : annexe PARCOURS)

Ce parcours sera rappelé ou modifié à la VHF au moins 15' avant le départ.

## 9. MARQUES

<i>Marques de départ</i>	<i>Marques de dégagement</i>	<i>Marques de parcours</i>	<i>Marques d'arrivée</i>
Selon parcours ci-dessus	éventuelle	Voir annexe parcours	Selon parcours ci-dessus

## 10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, tels que le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

## 11. LE DEPART

11.1 Voir ci dessus

11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

11.4 Les bateaux identifiés OCS pourront être appelés sur le canal VHF une minute après le départ.

Parmi d'autres modalités, une procédure de départ au lièvre pourra être choisie.

## 13. L'ARRIVEE

13.1 voir ci dessus

13.2 Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale et la transmettre par VHF canal 72, au bateau comité dans les dix minutes de son arrivée. **Seul, en cas extrême de difficulté de VHF singulière, un SMS devra être envoyé au Président du comité de course précisant le nom du bateau et l'heure légale d'arrivée.**

## 14. PROGRAMME à Boyardville

SAMEDI 10 septembre :

Vers 19 heures, apéritif au chantier de la Perrotine, situé rive droite, en face du port.

19:30 : Repas et soirée.

DIMANCHE 11 septembre.

Résultats et pot au Club, environ une heure après l'arrivée du dernier.

## 18. REGLES DE SECURITE : voir les instructions de course

18.1 CANAL VHF 72 canal et sécurité 16

Arbitres désignés : *Ghislain Fournier et Édouard Bost 06 89 06 81 01*